

Mémoire déposé au BAPE pour la construction d'un tramway à Québec

Gilbert Morin

2020-07-30

Ayant eu la chance d'utiliser des tramways à l'étranger, je suis clairement en faveur de cette solution. Silencieux, propre, spacieux, confortable, le tramway offre énormément d'avantages par rapport aux autobus. Québec pourra enfin entrer dans le 21^e siècle.

L'abatage des arbres me pose cependant problème. Étant donné que j'ai eu l'occasion de poser une question aux audiences du BAPE en juillet, j'ai été en mesure de bien saisir la problématique liée au déneigement.

Je me permets, modestement, de proposer une idée, qui peut-être pourra s'ajouter aux autres idées pour permettre de trouver une solution globale au problème.

L'idée en question consiste à réduire la largeur de la voie automobile de 0.5 mètre pour élargir le trottoir d'une largeur équivalente, soit 0.5 mètre.

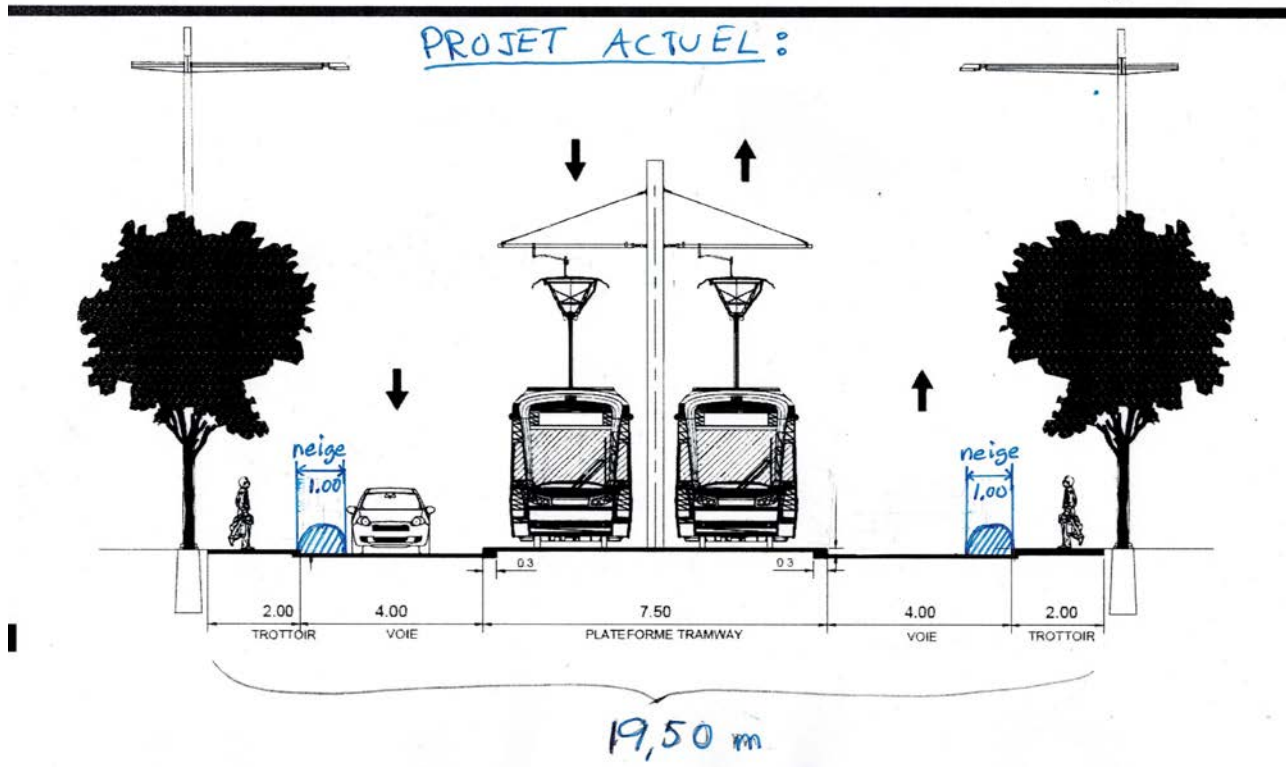
De cette façon, lors d'une chute de neige abondante, le trottoir pourra accommoder une partie du remblai de neige, laissant le même espace libre pour les automobilistes. Le trottoir étant plus large que dans le projet actuel, il restera suffisamment de place pour les piétons.

Des arbres pourront être sauvegardés en allouant des corbeilles à même le trottoir, comme on en voit souvent ailleurs dans la ville (voir photo plus bas). Il faut considérer que chaque centimètre de moins à l'entrave totale « plateforme tramway+voie+trottoir » permettra de sauver plusieurs grands arbres qui n'empiètent souvent les travaux que de quelques centimètres.

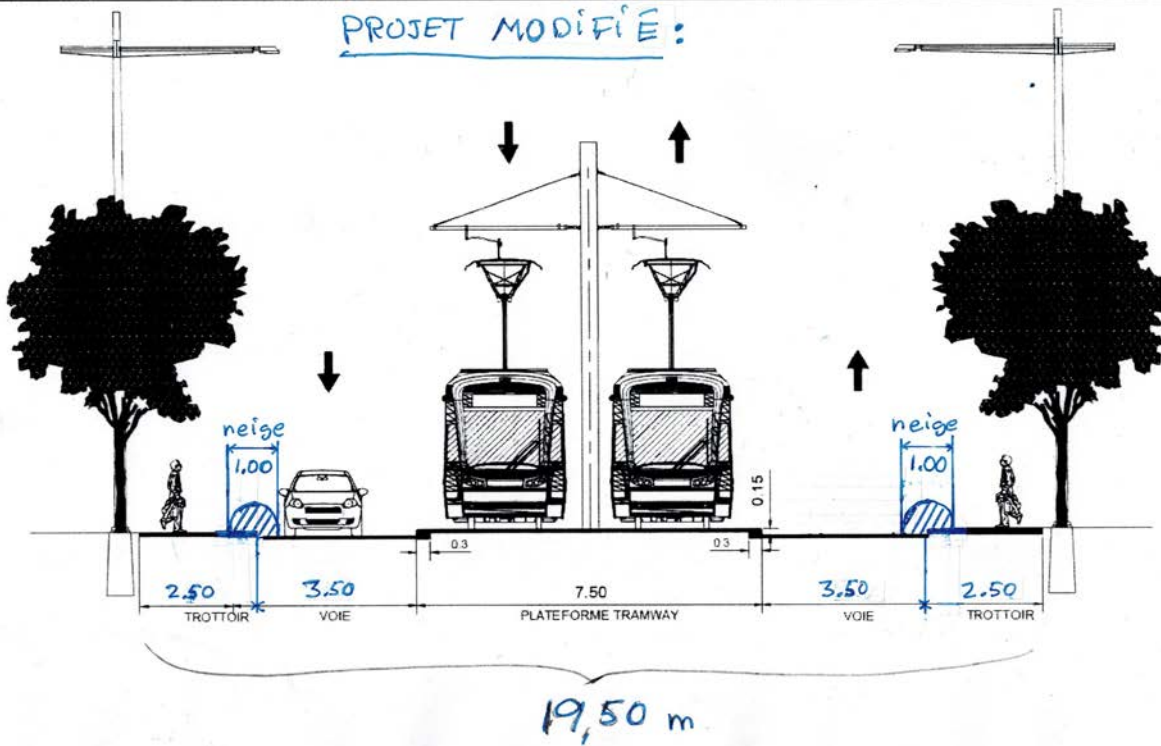
Pour rendre cette idée plus claire, j'ai inclus des schémas, tirés de la présentation faite par la ville de Québec le 13 juin 2019 à la page 20. On y retrouve le projet en sa version originale et en version modifiée selon la proposition suggérée.

VERSION ORIGINALE SELON LE DOCUMENT DE LA VILLE DE QUÉBEC :

Insertion axiale | Au centre de la chaussée



VERSION MODIFIÉE SELON LA PROPOSITION :



VERSION MODIFIÉE SELON LA PROPOSITION, VUE DE DESSUS

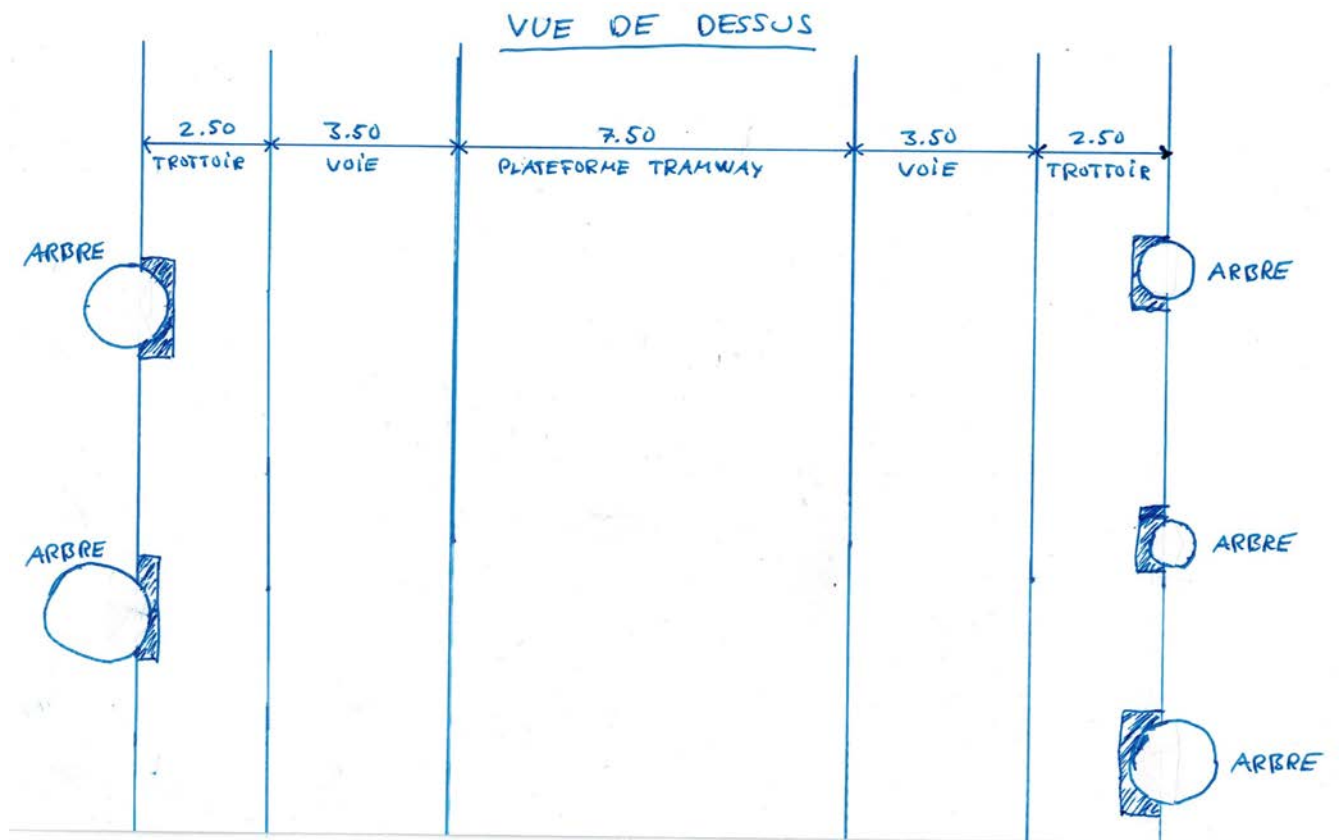


PHOTO D'UNE CORBEILLE EXISTANTE POUR ACCOMMODER DES ARBRES (AVENUE BROWN)



Outre l'avantage indéniable de préserver la présence de nombreux grands arbres, il vaut

la peine de mentionner deux avantages collatéraux à la proposition suggérée.

-Tel que validé par l'Institut national de la santé publique lors des audiences du BAPE de juillet auxquelles j'étais présent, une réduction de la voie automobile de 4m à 3,5m aura pour effet de diminuer la vitesse et ainsi réduire la quantité et la gravité des accidents.

-Faire passer la largeur des trottoirs de 2m à 2,5m permettra aux piétons de se sentir plus en sécurité car plus loin des autos (sauf bien entendu là où se trouveront les corbeilles pour les arbres, mais même à ces endroits la largeur du trottoir ne devra pas être inférieure à 2m, comme dans le projet initial).

Voilà ce qui résume bien ma proposition.

En dernier lieu, j'aimerais faire part d'une autre suggestion. Vu qu'il ne sera plus possible aux cyclistes d'emprunter le boulevard René-Lévesque car la voie automobile, à 4m ou à 3,5m, ne permettra pas de consentir un espace de 1m entre les autos et les vélos, il serait bon d'autoriser officiellement ce qui se fait déjà de facto : la circulation dans les deux sens des vélos sur les rue Fraser et Crémazie. Les résidents du quartier doivent pouvoir accéder à l'avenue Cartier en vélo sans avoir à traverser René-Lévesque. Il s'agit simplement de changer quelques panneaux de signalisation.

Bien à vous,

Gilbert Morin